



Site web: www.ecoetfinances.com Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



UEMOA

La BCEAO baisse ses taux directeurs à 3,25%

Page 3

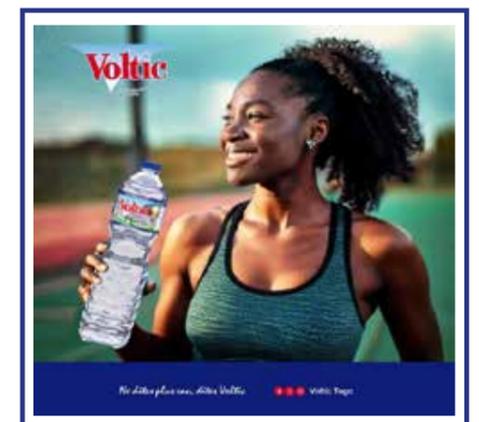


Ayo Adepoju, nommé directeur financier du groupe, au poste de directeur exécutif du groupe P.4



L'Université de Lomé s'allie au LaNSA pour relever les défis agroalimentaires au Togo P.2

TRANSPARENCE
En 2024, 61 % des paiements d'Eni sont allés à des Etats africains P.6



6ÈME FOIRE Made in Togo

THÈME : CONSOMMONS TOGOLAIS POUR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE.

1^{ER} - 10^{ES} AOÛT 2025

Sécurité alimentaire

L'Université de Lomé s'allie au LaNSA pour relever les défis agroalimentaires au Togo

Le 2 juin 2025, l'Université de Lomé a franchi une étape majeure dans sa quête de transformation du paysage agroalimentaire togolais en signant un accord de partenariat avec le Laboratoire national de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA). Cette initiative vise à unir les expertises académiques et les ressources technologiques pour adresser les défis pressants liés à la qualité et à la sécurité des produits agroalimentaires au Togo.

Anissatou AFFO

Le partenariat entre l'Université de Lomé et le LaNSA repose sur la création d'un comité technique qui supervisera les différents axes de collaboration. Parmi les objectifs principaux, on trouve la facilitation des stages pratiques pour les étudiants au sein du LaNSA, promouvant ainsi leur insertion professionnelle. De plus, des programmes de recherche appliquée seront développés sur des thèmes cruciaux tels que la qualité des sols, la traçabilité des produits

agricoles, et la valorisation des déchets issus de l'agriculture. Pour Adama Mawulé Kpodar, président de l'Université de Lomé, ce partenariat incarne une nouvelle vision de l'enseignement supérieur : « Avec le LaNSA, nous passons de la théorie à l'impact économique et social. C'est cela, la mission d'une université engagée. ». Cette citation souligne l'ambition de l'établissement de former une nouvelle génération d'experts capables de répondre de manière proactive aux enjeux du secteur agroalimentaire. Le LaNSA, composé de trois

départements spécialisés en physico-chimie, microbiologie et valorisation, joue un rôle clé dans l'analyse et la certification de la qualité des produits agroalimentaires. Son intervention s'étend des semences jusqu'aux produits finis, garantissant ainsi que les produits locaux respectent les normes sanitaires et phytosanitaires tant sur le marché national qu'international. Cette collaboration entre l'Université de Lomé et le LaNSA s'inscrit dans une démarche globale de renforcement des synergies



entre le monde académique et le secteur scientifique. L'objectif ultime est d'accélérer la modernisation de l'agriculture togolaise et de consolider la souveraineté alimentaire du pays. En mobilisant des financements durables, les deux institutions envisagent de mettre en œuvre des initiatives significatives pour le développement durable du secteur agroalimentaire. L'engagement de l'Université de Lomé à jouer un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire

est un signal fort de sa volonté de contribuer à la prospérité du Togo. Ce partenariat avec le LaNSA pourrait bien être le catalyseur nécessaire pour relever les défis actuels et créer un système agroalimentaire résilient, sûr et de qualité, au bénéfice de tous les Togolais. Grâce à cette initiative, l'avenir du secteur agroalimentaire au Togo semble prometteur, avec de nouvelles frontières à explorer pour l'innovation et la durabilité.

Dapaong

Les membres de l'U-CMECS font le bilan de l'année 2024 lors de leur Assemblée générale

Les membres de l'Union des Caisses de Mutuelle, d'Épargne et de Crédit des Savanes (U-CMECS) se sont réunis ce mercredi 04 juin à Dapaong lors de leur Assemblée générale ordinaire pour faire le point sur leurs activités de l'année 2024. La rencontre, qui a rassemblé une quarantaine de délégués provenant de différentes caisses de la région, s'est tenue dans un climat de convivialité et de collaboration.

Nissatou AFFO

Au cours de cette assemblée, les rapports d'activités des divers organes de l'Union ont été présentés, permettant ainsi un partage d'informations crucial entre les délégués. Les membres ont également procédé au renouvellement de certaines instances dirigeantes, marquant une étape importante dans le fonctionnement de l'Union. Le rapport financier élaboré par le Comité de Crédit a révélé des résultats encourageants. Il fait état d'un encours de crédits s'élevant à 1 milliard 4 millions de FCFA, avec 66 dossiers de

crédit ayant été accordés pour un montant total de 809 millions de FCFA. Ces chiffres témoignent d'une gestion positive et d'une dynamique constructive au sein de l'Union. En outre, le Conseil d'Administration (CA) a fait un bilan de ses réunions statutaires, validant l'adoption de documents stratégiques essentiels à la bonne gestion de l'Organisation. Pour l'exercice financier 2024, le budget prévisionnel a été approuvé, avec des recettes estimées à 300 070 000 FCFA et des dépenses à 299 534 500 FCFA. Au 31 décembre, les chiffres montrent une mobilisation

des recettes de 265 209 212 FCFA, représentant 88,38% des prévisions, tandis que les dépenses réelles s'établissent à 253 596 851 FCFA, soit 84,66% des prévisions. L'Assemblée a abouti à plusieurs résolutions importantes, notamment l'amélioration de la mobilisation des épargnes pour garantir une autonomie financière. Il a également été décidé de maintenir un rapport de crédits sur les encours d'épargnes inférieur à 100% et d'affecter le résultat de l'exercice 2024 en fonds propres. Un point marquant de cette assemblée a été l'élection de Kantcho Dammignouan au



poste de Présidente du Conseil d'Administration (PCA), faisant d'elle la nouvelle dirigeante d'un bureau de 8 membres. Tindame Lampoukne a été élu vice-président, tandis que Kombaté Boundja et Kambelokpénu Damitoti ont été désignés respectivement à la direction du comité de surveillance et du comité de crédit pour un mandat de trois ans renouvelable. En marge de ces élections, Gountante Kanfitine, représentant du maire de la commune Tône 1, a tenu à féliciter les membres de l'U-CMECS pour leur engagement dans la lutte contre la pauvreté dans la région. Par ailleurs, le directeur général de l'UCMECS, Odanou Doblé Issa, a encouragé

les membres à poursuivre leurs efforts pour assurer le bon fonctionnement de l'Union. Dans son discours, la nouvelle PCA, Kantcho Dammignouan, a exprimé sa gratitude envers l'assemblée pour la confiance qui lui a été accordée. Elle a également remercié l'équipe sortante pour son dévouement et a appelé à une synergie d'actions pour relever les défis à venir. Cette assemblée générale a été, sans conteste, un moment clé pour l'Union des Caisses de Mutuelle, d'Épargne et de Crédit des Savanes, renforçant ainsi sa capacité à servir efficacement ses membres et à promouvoir le développement économique de la région.

ECO & FINANCES

Qualité Économique de Togo REC N°0902/11/12/199MAG/0643/31/05/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

UEMOA

La BCEAO baisse ses taux directeurs à 3,25%

A l'issue de la réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire (CPM), de la BCEAO, tenue le 04 juin 2025 à Dakar, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de baisser de 25 points de base ses taux directeurs à compter du 16 juin 2025. Ainsi, le principal taux auquel le régulateur prête ses ressources aux banques passera de 3,50 % à 3,25 %. De plus, le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal est également abaissé de 5,50% à 5,25%, tandis que le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques reste quant à lui inchangé à 3%.

Patience SALLAH

Cette baisse vise à induire un assouplissement des conditions de financement de l'activité économique au sein de l'UEMOA. Selon la Banque, cette décision résulte de l'analyse de l'activité économique, de l'évolution des prix et de la situation extérieure de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ainsi que des risques à moyen terme qui restent globalement maîtrisés.

Le premier facteur déterminant est la baisse de l'inflation observée au premier trimestre 2025, qui est passée de 2,9 % à 2,3 %. Ce recul s'explique par une

amélioration de l'offre de produits sur les marchés, d'une progression plus faible des prix des produits importés notamment ceux de l'énergie et aux effets des mesures de politique monétaire.

Selon les prévisions, l'inflation devrait s'établir à 2,2 % en 2025, après 3,5 % en 2024, offrant ainsi des marges de manœuvre pour une politique monétaire plus accommodante.

Parallèlement, la croissance économique reste dynamique avec un PIB qui a progressé de 7,1 % au premier trimestre 2025, après une hausse de 7,2 % au quatrième trimestre 2024. Pour l'ensemble de l'année, la croissance devrait atteindre

6,4 %, après 6,3 % en 2024, soutenue par l'ensemble des secteurs d'activité, en particulier les secteurs manufacturier et extractif. Selon le gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou, la baisse des taux directeurs devrait faciliter l'accès au crédit dans la région. Le financement des économies de l'Union s'améliore déjà, avec une progression des crédits à l'économie de 5,0 % en glissement annuel à fin mars 2025, contre 4,5% à fin décembre 2024.

Cette dynamique devrait se poursuivre avec une prévision d'augmentation de 8,3% à fin décembre 2025. La liquidité bancaire s'est également renforcée au cours du premier



trimestre 2025, le taux d'intérêt moyen sur le marché interbancaire ressortant en baisse à 6,0 %.

Il faut aussi noter que le solde global des échanges extérieurs de l'UEMOA s'est également redressé, porté par la hausse des prix des produits exportés, l'accroissement des ventes d'hydrocarbures à l'étranger et la mobilisation accrue de ressources extérieures par les Etats membres.

Aux cours des prochains mois, le CPM accordera une vigilance particulière aux risques susceptibles

d'entraîner des hausses des prix, notamment les conséquences du changement climatique, l'évolution de la situation sécuritaire au plan régional et les tensions commerciales internationales. Il continuera de suivre l'évolution de l'inflation ainsi que celle de la situation économique, financière et monétaire et prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour garantir la stabilité monétaire et financière de l'Union.

Environnement

L'initiative de la Grande muraille verte approuve son projet de coordination

C'est à l'issue d'une rencontre régional tenue à Lomé du 28 au 30 mai 2025. Les assises ont réuni des participants venus de 11 pays sahélo-sahariens, membres de l'agence panafricaine de la Grande muraille verte et le Togo, candidat à l'intégration, les experts environnementaux, ainsi que les différents partenaires de cette initiative. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de l'environnement et des ressources forestières, FOLI BAZI Katari.

Patience SALLAH

Le projet approuvé crée un mécanisme régional de coordination dont le but est d'assurer la mise en œuvre efficace et cohérente de l'initiative de la Grande muraille verte dans les 11 pays membres. L'idée est d'adopter une approche régionale harmonisée pour une meilleure mobilisation des ressources, en générale, et celles du 8e cycle de financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-8), en particulier. Le mécanisme régional de coordination est structuré

autour de 5 axes qui portent sur l'harmonisation des stratégies nationales, le renforcement des capacités institutionnelles, le suivi-évaluation et rapportage régional, la mobilisation des ressources et partenariats ainsi que la communication et le plaidoyer.

Pour les principaux partenaires techniques et financiers que sont, le Fonds pour l'environnement mondial, représenté par le coordonnateur Afrique, TENOU Yawo, et le Programme des Nations unies pour l'environnement, représenté par VASQUEZ

Juan Carlos, l'initiative ambitieuse de la Grande muraille verte qui vise à restaurer les paysages et les terres dégradés, lutter contre la désertification et renforcer la résilience des populations dans la région sahélo-saharienne doit être salué. Ils ont réaffirmé leurs engagements à poursuivre leurs accompagnements pour l'atteinte des objectifs cette initiative.

Ouvrant les travaux, le ministre de l'environnement et des ressources forestières, FOLI BAZI Katari, a relevé certaines similitudes environnementales et sociales



entre le Togo et les pays de la Grande muraille verte avant de confirmer l'engagement du pays à adhérer à cette initiative. « Le gouvernement togolais a pris conscience de la taille des enjeux communs et a jugé opportun d'adhérer à la convention créant l'agence panafricaine de la grande muraille verte en vue de mener des actions d'envergure dans une approche concertée, collaborative et holistique pour répondre efficacement aux multiples défis environnementaux communs auxquels nos pays sont confrontés » a-t-il déclaré.

C'est le 30 août 2024 que le Togo a manifesté son intention d'adhérer à la Grande muraille verte. Une initiative panafricaine qui vise la restauration et la gestion durable des terres dans la région sahélo-saharienne afin de lutter contre la dégradation des terres et la pauvreté. L'idée est de créer une barrière végétale de 15 km de large sur 8 000 km de long à travers le Sahel, du Sénégal à l'ouest jusqu'au Djibouti à l'est, soit dans un ensemble de 20 pays.

Ecobank Transnational Incorporated

Ayo Adepoju, nommé directeur financier du groupe, au poste de directeur exécutif du groupe

Le Conseil d'Administration d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI), société mère du Groupe Ecobank, a le plaisir d'annoncer la nomination d'Ayo Adepoju, actuel Directeur Financier (CFO) du Groupe, au Conseil d'Administration en tant que Directeur Exécutif du Groupe, à compter du 4 juin 2025.

Yves ATCHANOUVI

Fort de deux décennies d'expérience en leadership et d'une connaissance institutionnelle approfondie, Ayo est fier d'être issu du groupe Ecobank. Son expertise couvre la gestion financière, les marchés de capitaux, la planification stratégique, la levée et la structuration de capitaux, la gestion de trésorerie, les relations avec les investisseurs, la gestion de la performance opérationnelle, la gouvernance, la transformation des entreprises, la due diligence financière, le contrôle interne et l'audit axé sur les risques. En tant que cadre financier reconnu, il a joué un rôle déterminant dans la transformation financière, la stratégie de capital et la résilience à long terme du Groupe. Depuis son arrivée à Ecobank en 2012, il a occupé plusieurs postes clés de direction, notamment

ceux de contrôleur financier, de responsable de la performance et de l'analyse opérationnelles du Groupe et, actuellement, de directeur financier du Groupe.

Au fil des ans, Ayo a mené de nombreuses initiatives stratégiques, notamment des opérations phares sur les marchés financiers, telles que les euro-obligations, les instruments conformes à Bâle III et la dette liée au développement durable. Ces efforts ont considérablement renforcé la présence d'Ecobank sur les marchés financiers internationaux et renforcé la transparence et l'engagement des investisseurs.

Avant de rejoindre Ecobank, il a travaillé chez PricewaterhouseCoopers (PwC) à Londres et à Lagos, au sein du département des services financiers.

S'exprimant à propos de cette nomination, Papa Madiaw Ndiaye, Président du Groupe Ecobank, a déclaré :

« Au nom de mes collègues administrateurs, je félicite Ayo pour sa performance exceptionnelle et lui souhaite chaleureusement la bienvenue au sein du Conseil d'administration d'ETI. Son leadership reconnu a permis d'établir des relations de confiance avec le Conseil et a rendu cette nomination à la fois naturelle et stratégique pour l'avenir du Groupe. »

Je suis convaincu qu'Ayo incarne la philosophie renouvelée d'Ecobank en matière de gestion des talents : un leader local bénéficiant d'une visibilité internationale et d'un parcours remarquable. Son intelligence, son intégrité et son leadership axé sur l'impact sont reconnus depuis longtemps. Sa nomination au Conseil d'administration témoigne de notre conviction qu'il est essentiel de reconnaître et de promouvoir l'excellence en interne.

Jeremy Awori, Directeur Général du Groupe, a



Ayo Adepoju, appointed as ETI Group Executive Director

ajouté : « Ayo a joué un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience financière d'Ecobank et dans la croissance durable de ses activités. Sa capacité à gérer la complexité, à innover en matière de stratégie financière, à aligner les finances sur la transformation de l'entreprise et à diriger de manière collaborative a fait de lui un membre essentiel de notre équipe de direction. Je me réjouis de renforcer notre partenariat et de faire progresser notre stratégie de croissance, de transformation et de rendement. »

Ayo est titulaire d'une licence avec mention très bien de l'Université de Lagos et est membre de l'Institut des experts-comptables du Nigéria (ICAN) et du Chartered Institute of Management Accountants (CIMA), au Royaume-Uni.

Il est également titulaire d'un MBA de la Warwick Business School et d'un doctorat en leadership organisationnel de l'Université Regent, aux États-Unis.

Il a suivi des programmes de formation continue à Wharton, à la London Business School et, plus récemment, en 2024, le programme de management avancé de la Harvard Business School. Membre officiel du Conseil financier de Forbes, il est également un auteur publié et un leader d'opinion reconnu en finance et en stratégie organisationnelle.

Cette nomination renforce l'engagement continu d'Ecobank à développer les talents internes et à promouvoir l'excellence en matière de leadership à travers l'Afrique.

PIA

5 000 emplois attendus en 2025

Dans l'architecture économique du Togo, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) est une infrastructure d'envergure sur laquelle reposent des espoirs. Le projet traduit la vision d'un Togo tourné vers la valorisation de ses richesses.

Fruit d'un partenariat public-privé, la PIA se déploie sur plus de 400 hectares. Elle se trouve à plusieurs kilomètres de la capitale Lomé. Par sa configuration, la PIA répond à un triple enjeu : stimuler la transformation locale des matières premières, réduire les coûts logistiques et promouvoir l'emploi à grande échelle. La zone incarne une rupture nette avec l'ancien modèle de

dépendance à l'exportation brute et porte l'idéal d'une industrialisation inclusive et durable.

Conformément aux ambitions économiques et sociales du Togo, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) s'affirme comme un pôle stratégique de développement. En 2025, la PIA prévoit de générer à elle seule 5 000 emplois, ce qui fera consolider son rôle de moteur de croissance

inclusive et de lutte contre le chômage.

Cette prévision de création de 5 000 emplois d'ici fin 2025 n'est pas un simple chiffre : elle incarne une politique résolument tournée vers l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment des jeunes et des femmes.

Les emplois attendus à la PIA couvriront un large éventail de métiers, allant de la production industrielle à la logistique, en passant par la maintenance, les services administratifs, la sécurité ou encore l'ingénierie. La plateforme travaille activement avec les centres

de formation professionnelle pour adapter les compétences aux besoins des investisseurs. Déjà, plusieurs centaines de jeunes ont été intégrés dans les premières unités opérationnelles, notamment dans les secteurs du textile, du recyclage et de la transformation agroalimentaire. L'arrivée annoncée de nouvelles usines en 2025 devrait amplifier cette dynamique.

La PIA ne crée pas seulement des emplois directs : elle stimule tout un tissu économique local, en générant des activités annexes pour les transporteurs, fournisseurs, artisans, restaurateurs

et autres prestataires de services. Elle structure un écosystème où la création de valeur se diffuse au-delà de ses frontières physiques.

La création de 5 000 emplois en 2025 s'inscrit dans les objectifs fixés par la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui ambitionne notamment la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois décents et durables sur le quinquennat. Dans ce contexte, la PIA a généré 2 000 emplois en 2024 et projette d'en créer 25 000 d'ici 2030.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 5 juin 2025

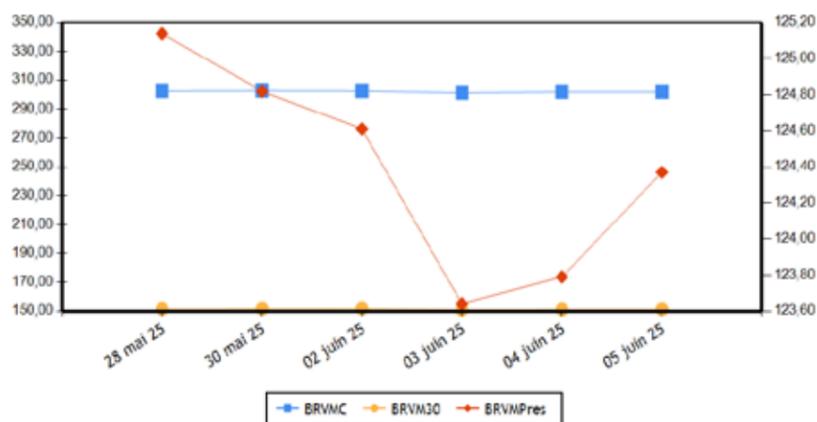
N° 106

BRVM COMPOSITE	302,06
Variation Jour	-0,04 %
Variation annuelle	9,43 %

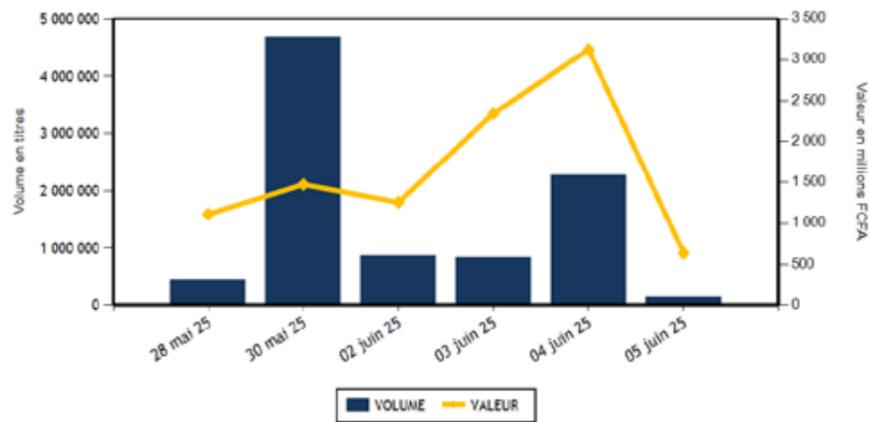
BRVM 30	151,37
Variation Jour	0,06 %
Variation annuelle	9,10 %

BRVM PRESTIGE	124,37
Variation Jour	0,47 %
Variation annuelle	8,30 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	11 648 123 219 806	-0,04 %
Volume échangé (Actions & Droits)	139 142	-93,87 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	639 133 200	-79,25 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	15	-31,82 %
Nombre de titres en baisse	21	75,00 %
Nombre de titres inchangés	10	-16,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 532 790 367 901	-0,10 %
Volume échangé	250	-96,16 %
Valeur transigée (FCFA)	1 225 000	-97,25 %
Nombre de titres transigés	1	-75,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	0	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	3 000	7,33 %	58,73 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 785	7,32 %	21,09 %
BERNABE CI (BNBC)	1 135	7,08 %	6,57 %
UNIWAX CI (UNXC)	555	5,71 %	35,37 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 550	4,40 %	-11,14 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 200	-6,61 %	15,38 %
SETAO CI (STAC)	510	-6,42 %	13,33 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	10 000	-4,26 %	1,16 %
SOLIBRA CI (SLBC)	16 205	-4,11 %	25,14 %
FILTISAC CI (FTSC)	6 200	-3,13 %	235,14 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	124,37	0,47 %	8,30 %	19 218	229 881 935	9,76
BRVM-PRINCIPAL	38	172,50	-0,44 %	24,90 %	119 924	409 251 265	14,30

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	185,27	-0,55 %	57,86 %	36 866	209 758 050	24,45
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	741,53	-0,02 %	-2,94 %	8 814	168 150 290	10,49
BRVM - FINANCES	16	117,56	0,05 %	15,54 %	60 210	141 468 380	7,70
BRVM - TRANSPORT	2	382,27	-1,84 %	16,34 %	576	906 930	4,86
BRVM - AGRICULTURE	5	283,04	-0,90 %	43,62 %	10 711	62 522 620	9,51
BRVM - DISTRIBUTION	7	377,48	1,27 %	12,59 %	15 851	29 045 790	32,96
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	663,69	-0,26 %	2,19 %	6 114	27 281 140	12,49

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	96,62	-0,04 %	-3,38 %	7 968	165 557 075	10,37
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	104,00	0,05 %	4,00 %	18 675	41 675 925	44,03
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	115,54	0,05 %	15,54 %	60 210	141 468 380	7,70
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	155,16	-0,51 %	55,16 %	11 035	67 616 180	22,40
BRVM - INDUSTRIELS	7	155,94	-2,49 %	55,94 %	33 773	199 316 040	5,73
BRVM - ENERGIE	4	112,92	1,66 %	12,92 %	6 635	20 906 385	14,77
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	110,19	0,46 %	10,19 %	846	2 593 215	9,42

Transparence

En 2024, 61 % des paiements d'Eni sont allés à des Etats africains

(Agence Ecofin) - Le rapport 2024 d'Eni, conforme à la directive européenne sur la transparence, révèle que 61 % des paiements mondiaux de la compagnie italienne sont allés à des États africains.

En 2024, Eni a versé un peu plus de 5,7 milliards de dollars aux gouvernements africains dans le cadre de ses activités d'exploration et de production d'hydrocarbures, soit 61 % des paiements qu'il a réalisés dans le monde, évalués à environ 9,1 milliards de dollars. Un poids fiscal qui souligne la centralité stratégique du continent dans le modèle économique d'Eni.

En comparaison, les versements mondiaux de la compagnie atteignaient près de 9,7 milliards de dollars en 2023, ce qui représente une baisse annuelle de 6,5 %. Le rapport est publié conformément à la directive européenne sur les obligations



de transparence des entreprises extractives, qui impose aux entreprises cotées dans l'Union européenne (UE) la publication détaillée de tous les flux financiers significatifs vers les États dans lesquels elles opèrent. Eni a réalisé des paiements dans neuf pays africains. Les trois principaux bénéficiaires sont la Libye

avec 2,1 milliards de dollars, l'Algérie avec 1,2 milliard de dollars et l'Égypte avec 826 millions de dollars. Ces trois pays concentrent à eux seuls près de la moitié de tous

couvrent l'ensemble des impôts sur les bénéfices, les redevances d'exploitation, les primes de signature et de production, ainsi que des paiements en nature

les paiements réalisés par le groupe au niveau mondial. Viennent ensuite le Nigeria avec 566 millions de dollars, le Congo avec 413 millions de dollars, le Ghana avec 345 millions de dollars, la Côte d'Ivoire avec 175 millions de dollars, la Tunisie avec 154 millions de dollars. Les flux déclarés par Eni

convertis en valeur monétaire de référence. L'importance de l'Afrique dans les paiements d'Eni s'explique par la structure même de ses opérations. Le groupe exploite sur le continent des gisements à faible coût unitaire, dans le cadre de contrats de partage de production. Ces contrats

impliquent une fiscalité plus directe, plus visible et plus élevée que dans d'autres régions du monde. Ils s'appuient aussi sur des partenaires publics solides, tels que Sonatrach, EGAS, NNPC ou Petroci.

La majorité des versements les plus élevés correspondent à des actifs matures, disposant d'infrastructures existantes, avec un taux de récupération élevé. Cela assure à Eni une forte rentabilité malgré les exigences fiscales, mais implique une dépendance structurelle à ces projets. La publication de ces chiffres selon les normes européennes montre les limites du contrôle démocratique sur les ressources dans certains États récipiendaires. Parallèlement à ses engagements en matière de transition énergétique, Eni reste dépendant de recettes fossiles africaines, posant à nouveau la question du modèle fondé sur des revenus carbonés, alors que le continent est en pleine mutation climatique.

CDC

20 milliards de FCFA de salaires versés grâce au Plan présidentiel de reconstruction du NOSO

(Investir au Cameroun) - Le paiement de 20 milliards de FCFA en salaires aux employés de la Cameroon Development Corporation (CDC) en 2024 marque l'un des faits majeurs de la phase de reconstruction du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PPRD/NOSO). Ce chiffre a été avancé à l'occasion de la 6^e session du comité de suivi du PPRD/NOSO, tenue le 30 mai à Buéa, chef-lieu de la région anglophone du Sud-Ouest.

Cet appui financier s'inscrit dans un contexte où la CDC, deuxième employeur du Cameroun après l'État, a été lourdement affectée par la crise sécuritaire dans les régions anglophones. Entre 2019 et 2021, l'entreprise affichait des pertes cumulées de 38,7 milliards de FCFA, et avait perdu plus d'un tiers de ses effectifs, tombant de

plus de 22 000 à environ 15 000 employés, selon un rapport de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR). Pour soutenir la relance de la CDC, l'État a mis en place un mécanisme de rachat et de règlement de la dette salariale, en partenariat avec la Société Générale et la Banque Atlantique



Cameroun. Selon l'accord signé en juin 2024, la dette salariale de 35,4 milliards de FCFA sera apurée en deux tranches. « Conformément au plan de remboursement prévu dans l'accord, la première partie de la dette salariale, soit 20 milliards de FCFA, a été effectivement versée aux salariés en 2024, et les 15 milliards restants le seront en 2025 », a précisé le ministre des Finances, Louis Paul Motazé.

Cette injection de fonds vise à stabiliser la situation sociale de l'entreprise, dont la masse salariale mensuelle avoisine 2 milliards de FCFA, et à restaurer la confiance du personnel après plusieurs années d'arriérés de salaires. La relance de la CDC s'inscrit dans la dynamique plus large du PPRD/NOSO, qui a permis la réhabilitation de nombreuses infrastructures et la revitalisation de l'économie locale dans les régions en

crise. Selon l'annexe du budget 2024 consacrée aux concours financiers de l'État aux entreprises et établissements publics, les charges du personnel étaient évaluées à 16,09 milliards de FCFA en 2022, soit 1,34 milliard par mois.

Malgré ces efforts, la CDC n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise : en 2024, elle n'a exporté que 22 640 tonnes de bananes sur les neuf premiers mois, un volume encore inférieur à celui d'avant le déclenchement de la crise anglophone. Toutefois, le désendettement en cours et les mesures de soutien du gouvernement devraient permettre à l'entreprise de poursuivre sa relance et de contribuer à la stabilité socio-économique du Sud-Ouest.

Environnement

Les députés et sénateurs de Kloto ont mis en terre 1500 plants dans les trois communes

(ATOP)- Les députés et sénateurs de la préfecture accompagnés de militants du parti UNIR ont mis en terre 1500 plants de diverses essences, le samedi 7 juin sur trois sites dans les trois communes de la préfecture.

Pour répondre aux instructions du gouvernement, celles de contribuer à l'atteinte d'un milliard d'arbres à l'horizon 2030, les députés et sénateurs de Kloto ont mis en terre, des plants de Samanea sama et de fruitiers. Ces élus soutenus par des maires de Kloto 2 et 3, ont reboisé l'enceinte du nouvel abattoir de la préfecture dans la commune

de Kloto 1, les abords de la route Kuma Tsamé-Kpimé Zongo dans la commune de Kloto 2 et le site de la météo de Kuma-Konda dans la commune de Kloto 3.

Le député Kwassi Martin a souligné que par cette action, ils ont voulu poursuivre la journée de l'arbre en mettant en terre au moins 500 plants par commune. Le député Kwassi a rappelé que cette

initiative vient perpétuer l'ambition du gouvernement de faire du Togo, un pays vert à l'horizon 2030. M. Kwassi a remercié les autorités du pays d'avoir perpétué cette initiative qui préserve le Togo des conséquences des changements climatiques. Il a invité les populations à préserver les plants, à poursuivre l'opération de reboisement et à entretenir les plants.

La sénatrice, Dr Atutonu Amah a rappelé que le projet de reboisement intensif est décidé par le gouvernement depuis 2021. Elle a précisé que dans le cadre de ce projet,



les citoyens sont conviés à y contribuer pour atteindre "un milliard de plants" à l'horizon 2030. Le secrétaire préfectoral du parti UNIR, Gavlo Martin a

convié les militants à planter les arbres. Il leur a demandé d'exploiter les espaces dont-ils disposent pour reboiser.

D1 LONATO 26ème journée

L'ASCK triomphe, clap de fin pour une saison pleine de rebondissements

Le championnat national de première division, D1 LONATO a clôturé son exercice 2024-2025 ce dimanche 8 juin avec la 26ème journée disputée sur l'ensemble du territoire. Au terme d'un suspense qui aura duré toute la saison, l'ASCK s'est emparée du titre de champion grâce à sa victoire 3-0 face à l'AS Binah. Il s'agit du deuxième sacre national pour le club de Kara, après celui décroché en 2019. De son côté, l'AS Gbohloe-su termine à la deuxième place grâce à son succès 1-0 contre l'AS OTR.

L'ASCK dompte l'AS Binah et s'offre le titre Les Chauffeurs ont dû patienter jusqu'à la seconde période pour venir à bout des Cornes de la Binah (3-0). Après une première mi-temps sans éclat, l'ASCK a trouvé la faille au retour des vestiaires, inscrivant trois buts dont un doublé sur penalty de Bilali Akoro. L'attaquant conclut ainsi la saison en tête du classement des buteurs avec 12 réalisations.

L'AS Gbohloe-su décroche son ticket continental

Comme lors de la journée précédente, l'AS Gbohloe-su aura maintenu la pression sur l'ASCK jusqu'au bout. Les Requins mâles se sont imposés 1-0 face à l'AS OTR, qui termine sa saison sur une mauvaise note avec deux défaites consécutives.

Tambo plie devant ASKO

Pour son dernier match à domicile, l'AS Tambo s'incline lourdement devant ASKO (1-4). Les « Kondona » terminent la saison dans le Top 5.

Gomido envoie l'Etoile Filante en D2

L'Etoile Filante devait impérativement s'imposer, tout en espérant un faux pas d'Haknour pour se maintenir. Mais les Bleus de la zone commerciale n'ont pas réussi à atteindre leur objectif. Les Étoilistes n'ont obtenu qu'un match nul (1-1) face à Gomido. Un résultat insuffisant. Le club du président Wilson-Bahun retourne en deuxième division, seulement une saison après son retour parmi l'élite.

Haknour battu par Entente II mais soulagé

Le CDF Haknour peut avoir le sourire. Malgré sa défaite 1-2 devant l'Entente II pour

assurent leur maintien dans l'élite.

Espoir FC de Zio accroché par Doumbé

En proie au doute ces dernières semaines, Espoir de Zio a terminé la saison sur un match nul (0-0) à domicile. Doumbé dont le sort était scellé depuis plus d'un mois a terminé la saison avec deux matchs consécutifs sans défaite.

Coupe de la Confédération. En bas de classement, l'Etoile filante et Doumbé joueront en deuxième division la saison prochaine.

Légende :

- J : Matches joués
- Pts : Points
- +/- : Différence de buts
- G : Matches gagnés
- N : Matches nuls
- P : Matches perdus
- BM : Buts marqués

Classement provisoire de la 26ème journée de la D1 LONATO – Saison 2024-2025

Rang	Équipe	J	Pts	+/-	G	N	P	BM	BE	CS
1	ASCK de Kara	26	47	15	13	8	5	34	19	14
2	Gbohloe-Su des Lacs	26	45	2	12	9	5	20	18	16
3	Entente II de Lomé	26	42	4	11	9	6	24	20	14
4	AS OTR	26	42	9	13	3	10	33	24	10
5	ASKO de Kara	26	41	10	9	14	3	31	21	8
6	FC Espoir de Zio	26	35	5	9	8	9	28	23	10
7	Gomido de Kpalimé	26	35	7	8	11	7	27	20	12
8	Unisport de Sokodé	26	35	4	8	11	7	33	29	7
9	Tambo de Datcha	26	32	2	7	11	8	30	28	11
10	AS Binah de Pagouda	26	32	-6	8	8	10	20	26	11
11	AC Barracuda	26	30	3	7	9	10	20	17	11
12	CDF Haknour	26	28	-8	6	10	10	28	36	8
13	Étoile Filante de Lomé	26	27	-10	6	9	11	23	33	9
14	Doumbé de Mango	26	13	-37	3	4	19	12	49	4

cette dernière journée, les académiciens du Rocher bleu se maintiennent en D1 LONATO. Une belle expérience.

L'AC Barracuda et Unisport dos à dos

Pas de vainqueur entre l'AC Barracuda et Unisport. Dans un match sans relief, les deux clubs

C'est donc l'épilogue d'une saison riche en enseignements. On connaît les deux représentants du Togo en interclubs de la CAF la saison prochaine. L'ASCK disputera le tour préliminaire de la Ligue des champions tandis que l'AS Gbohloe-su des Lacs sera en

- BE : Buts encaissés
- CS : Clean sheets (matches sans encaisser de but)
- Vert clair : Leader
- Jaune clair : Qualification continentale
- Rouge clair : Zone de relégation
- Ftf.tg



CETEF
TOGO-2000

HUMANIS

SALON DE LA SANTÉ ET
DU BIEN-ÊTRE DE LOMÉ

THÈME : " PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE :
INVESTIR DANS UN AVENIR PLUS SAIN "

02 au 08 Juillet 2025

91 80 96 32 / 97 33 30 63



solange.ndafidina@cetef.tg